

|  |  |
|--|--|
| <p>FICHE DE POSTE</p>  | <p><b>Conseiller en ingénierie de formation, en charge de la mise en œuvre du partenariat avec l'ESPE pour les formations continuée et continue (recrutement premier degré)</b></p>  |
| <p><b>Rectorat de Reims. Délégation académique à la formation des personnels</b></p> |  |
| <p><b>I - Description du poste</b></p>   |  |
| <p><b>Positionnement du poste dans l'organisation</b></p>                            | <p>Le conseiller en ingénierie de formation, en charge du suivi et de la mise en œuvre du partenariat avec l'ESPE pour les formations continuée et continue, fait partie de la délégation académique à la formation des personnels (DAFOP). Il est placé sous l'autorité de la responsable académique de la formation, en lien avec le pilote du dossier ESPE, en ce qui concerne les missions correspondant à ce dossier.</p>   |
| <p><b>II - Missions du poste</b></p>   |  |
| <p>Mission générale</p>  | <p>Le conseiller en ingénierie de formation chargé de mission ESPE travaille aux côtés de la responsable de formation académique et de façon régulière aux côtés du doyen des IA-IPR en charge du suivi du dossier ESPE, afin de permettre une liaison permanente et optimisée avec l'ESPE pour la mise en place opérationnelle du continuum de formation.</p>   |
| <p>Activités propres</p>   | <p>✓ <b>Organisation et coordination de la formation continuée et continue, en lien avec l'ESPE:</b></p> <p>Le conseiller en ingénierie de formation coordonne l'action des formateurs premier et second degré qui interviennent conjointement avec l'ESPE dans la formation continuée (NT1 et NT2, NT3 à partir de la rentrée 2019).</p> <p>Il coordonne l'organisation générale des actions de formation continuée, en lien avec les sites de l'ESPE.</p> <p>Le conseiller en ingénierie de formation chargé de mission ESPE, travaille en lien avec les inspecteurs des premiers et seconds degrés chargés du dossier, la CT ASH et l'ESPE, à l'ingénierie de la formation associée à la certification de formateur (CAFFA, CAFIPEMF, CAPPEI).</p> <p>Il coordonne l'action des formateurs premier et second degré qui interviennent conjointement avec l'ESPE dans la formation continue.</p> <p>✓ <b>Participation aux activités de la délégation :</b></p> <p>Le conseiller en ingénierie de formation chargé de mission ESPE, participe à la réflexion commune des conseillers territoriaux chargés d'ingénierie sur la formation des personnels, mise en place par la DAFOP.</p> <p>Il participe à l'organisation d'événements concernant l'ensemble de l'académie (accueil des nouveaux enseignants, séminaires ...).</p> <p>Il exerce une veille réglementaire, pédagogique, scientifique.</p> <p>Il fait la mise en lien avec les délégations académiques, les services rectoraux, les services</p> |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>des DSDEN et les différents partenaires.</p> <p>Il participe aux réunions communes avec les représentants de l'ESPE concernant les formations continuées et continues.</p>   |
| <b>III - Environnement professionnel</b> |   |
| Partenaires internes                     | Inspecteurs, conseillers, services académiques et départementaux et délégations académiques.  |
| Partenaires externes                     | CANOPE, IFE, composantes et services de l'URCA (ESPE, UFR), intervenants extérieurs   |
| Moyens / ressources                      | Bureau, matériel bureautique, téléphone professionnel, accès au site académique.  |
| Contraintes particulières de travail     | L'activité du conseiller en ingénierie de formation, implique des déplacements à l'ESPE mais également de façon occasionnelle dans les 4 départements de l'académie.  |
| <b>IV – Compétences attendues</b>        |   |
| Spécifiques                              | <p>Compétences et connaissances en ingénierie de formation et en ingénierie pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de construire avec un collectif, des formations et des accompagnements pour les équipes éducatives.</li> <li>- Etre capable d'animer des formations selon diverses modalités.</li> <li>- Etre capable d'utiliser les outils numériques pour les mettre au service des apprentissages.</li> <li>- Connaître diverses formes de formation (stage, à distance, hybride, auto-formation, conférence, séminaire...)</li> </ul> <p>Connaissance du système éducatif et de son fonctionnement académique et départemental.</p> <p>Connaissance du cadre réglementaire relatif au fonctionnement de l'ESPE.</p> <p>Connaissance approfondie du cadre réglementaire relatif aux différentes certifications de formateurs.</p> <p>Appétence pour la recherche et l'innovation, volonté de se tenir au courant des évolutions.</p> <p>Capacités relationnelles et communicationnelles ; capacités de travail en équipe, sens du collectif.</p> |
| Transversales                            | <p>Compétences en bureautique (particulièrement Word et Excel)</p> <p>Capacité à travailler en autonomie.</p> <p>Sens aigu de la communication.</p> <p>Analyse d'informations, élaboration de comptes rendus.</p> <p>Esprit d'initiative.</p> <p>Adaptabilité.</p>  |
| Encadrement d'équipe                     | Équipe de formateurs.   |
| Candidature                              | <p>Adresser lettre de motivation et curriculum vitae à Madame Véronique Charlier, responsable académique de formation- déléguée académique à la formation des personnels sur l'adresse mail suivante :</p> <p><a href="mailto:Veronique.charlier1@ac-reims.fr">Veronique.charlier1@ac-reims.fr</a></p> <p>Pour le <b>mardi 26 juin 2018 au plus tard.</b></p>   |